

PIECES à JOINDRE à votre dossier d'inscription

Un lien de candidature/inscription vous est communiqué par le Service de Formation Continue et Alternance. Après y avoir complété les informations, le SFCA

- vous confirmera par email votre avis pédagogique / inscription à l'université de Perpignan après réception des informations que vous avez renseignées ci-dessus (n'oubliez de cliquer sur "envoyer" en fin de formulaire)
- accéder à l'Espace Numérique de Travail (ENT, Moodle) ainsi qu'aux emplois du temps.
- vous indiquera comment télécharger votre certificat de scolarité et obtenir votre carte de stagiaire de la formation continue ou d'apprenti(e) après finalisation de votre inscription.

		Déjà inscrit(e) à l'UPVD *
1	Une photo d'identité (format classique)	X
2	Copie de votre Carte Nationale d'Identité RECTO VERSO ou de votre Passeport en cours de validité ou titre de séjour le cas échéant	X
3	Copie du Certificat de JDC, journée de Défense et Citoyenneté (anciennement JAPD) - Uniquement pour nationalité française et âgés de moins de 25 ans.	X
4	Attestation de responsabilité civile en cours	X
5	Copie de votre carte d'affiliation à la Sécurité Sociale (carte VITALE)	X
6	Une lettre de motivation	X
7	Un curriculum vitae	X
8	Copie du dernier diplôme obtenu	X
9	Copie du diplôme du baccalauréat ou titre admis en équivalence	X
10	Copie du dernier bulletin de notes	X
SI VOUS ETES DEMANDEUR D'EMPLOI		
11	Notification de Pôle Emploi de moins de 3 mois Ou le cas échéant : Notification de RSA ou de garantie jeune ou allocation adulte handicapé si vous êtes candidat(e) à une action financée par la Région Occitanie Pyrénées Méditerranée	X
12	Fiche de prescription si vous êtes candidat(e) à une action financée par la Région Occitanie Pyrénées Méditerranée (si vous l'avez déjà reçue) Ou le cas échéant : Justificatif de votre prise en charge des frais de formation ou copie de votre CPF	X
SI VOUS ETES SALARIE(E)		
11	Justificatif de votre prise en charge des frais de formation le cas échéant (si vous l'avez déjà reçue) ou copie de votre CPF	X
SI VOUS ETES ALTERNANT(E)		
11	Copie de votre contrat d'apprentissage ou de professionnalisation	X

* Pour une réinscription, votre carte « multiservices » (étudiant / stagiaire de la formation continue) sera réactivée automatiquement. Si vous souhaitez avoir une pastille pour l'année en cours, elle devra nous être renvoyée par courrier ou via une antenne UPVD, ou déposée au SFCA.